

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2016

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : MM, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Sigismond ROZANSKI, Laure GARRIVIER, Germaine BONNEFOND, Pierre VALLENSANT, Françoise DOITRAND.

Madame Annie SIMONIN a donné pouvoir à Madame Françoise CLEMENT.

Monsieur Joël FOLGUERAL a donné pouvoir également à Madame CLEMENT, plus tardivement que Madame SIMONIN. Madame CLEMENT ne pouvant cumuler 2 pouvoirs, le pouvoir de Monsieur FOLGUERAL n'a pu être retenu. Monsieur FOLGUERAL a donc été considéré comme absent.

➔ Présents : 9 dont 1 pouvoir Absent : 1

Secrétaire de séance : Madame Germaine BONNEFOND

I – Compte rendu du Conseil municipal du 1^{er} avril 2016 :

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

I – TRAVAUX :

1 – Eglise :

Madame Francisco, Architecte des bâtiments de France, a validé le choix des tuiles ainsi que la modification du projet de base : travailler plutôt en « réparation » qu'en enduits extérieurs.

Elle valide également les piquages intérieurs qui correspondent à une mise hors d'eau et à une mise en sécurité.

Des ajustements ont donc été réalisés sur les projets de base :

- Entreprise BEAUFILS : +200€ sur l'offre de base mais en incluant la pose de volige qui n'était au départ qu'en option (99 788,40€ HT)

- Entreprise GENESTE : -161,03€ sur l'offre de base

Les réunions de chantier ont lieu les mercredis à 15h30 sur site.

. *Subvention attendue dans le cadre du contrat COCA* : les modifications du projet ne devraient pas la remettre en cause.

. *Souscription volontaire* : L'Association GASPARG, qui a recueilli pour l'instant plus de 16 000€, organise le dimanche 19 juin une présentation de voitures anciennes sur la Place du Château..

. *Financement* : Les travaux avançant, il convient de prévoir la trésorerie suffisante pour assurer le règlement des factures en prenant en compte le fait que les subventions ne nous parviendront pas avant fin 2017. Les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à procéder aux recherches nécessaires (consultation du Trésorier, consultation de différents établissements bancaires sur des propositions de prêts)

. Chauffage et mise aux normes de l'église:

Montant estimé des travaux : 16 083,40€ HT

Le sénateur FOURNIER nous accorde 2 700,00€ sur son enveloppe parlementaire.

Nous sommes en attente de la réponse des Conseillers Départementaux pour notre demande de subvention sur l'enveloppe de solidarité.

2 - WC publics et local de l'employé communal :

Notre dossier agenda d'AD'AP (mise en accessibilité) a reçu un avis favorable.

Le dossier déposé auprès de l'ABF a dû être redéposé avec des compléments. Nous attendons à nouveau le retour d'avis.

3 - Menuiseries des bâtiments communaux :

Le devis retenu se monte à 8 960,50€ HT.

Madame CUCKIERMAN, sénatrice, nous apporte une aide de 4 300,00€ sur son enveloppe parlementaire.

Les travaux seront réalisés en juillet.

4 - Extinction de l'éclairage public :

Depuis fin mai, l'éclairage public est éteint entre 23h et 6h.

Il pourra fonctionner en marche forcée en cas de manifestations (fête du 15 août....)

5 - Remplacement de la chaudière de la salle J.L.Pras :

La chaudière de la salle J.L.Pras est encore en panne. Le coût de la réparation est jugé trop élevé pour une chaudière de 10 ans.

Après examen de différentes propositions, les membres du conseil municipal retiennent le devis de l'entreprise BOST pour une chaudière VIESSMAN pour un montant de 3 026,40€ TTC.

6 - Plateau traversant côté Saint Just en Chevalet :

Le chantier est terminé, les factures réglées.

Les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à demander les subventions notifiées.

7 - PLU :

Le règlement a été travaillé avec le Bureau d'Etudes.

Le dossier a été envoyé à la DREAL.

8 - Logiciels mairie :

L'ordinateur de la mairie a été renouvelé. L'ancien ordinateur est conservé pour l'instant pour consultation des données JVS Mairistem.

Le contrat avec JVS Mairistem valide jusqu'à fin juillet ne sera pas renouvelé.

Les logiciels AGEDI ont été installés sur le nouvel ordinateur. La secrétaire a bénéficié d'une 1^{ère} formation, en lien avec les mairies de Souternon et Saint Julien d'Oddes, dans la même démarche que Grézolles. Une 2^{ème} formation sera proposée en septembre.

9 - Café de Grézolles :

Le Café de Grézolles a été cambriolé dans la nuit du 9 au 10 mai 2016.

Le montant des biens volés étant supérieur à 1 600€ HT, les dégâts sur les portes donnant sur la RD1 et la rue du Père Lachaise ne sont pas pris en charge par l'assurance de Madame DAILLÈRE. Un dossier a donc été déposé auprès de GROUPAMA, assurance de la commune.

10 - Convention de remise de voirie (régularisation) :

La société Autoroutes du Sud de la France nous a remis différentes portions de voiries chemin communal 5, voie de désenclavement 22.01, voie de désenclavement 23.01, passage agricole de chez Pyrandré (PI710)

Les membres du conseil municipal approuvent la convention correspondante et délibèrent favorablement en sa faveur.

11 - Tondeuse :

La tondeuse est en panne. Le coût de la réparation étant important, divers devis seront étudiés.

III - ECOLE :

1 - Commission de sécurité :

Suite à un avis défavorable de la commission de sécurité datant de 2006, un dossier a été monté et déposé auprès au SDIS.

La commission de sécurité et d'accessibilité du 10 mai 2016 a émis, cette fois, un avis favorable.

2 - Photocopieur :

L'imprimante de l'école a un coût de fonctionnement trop élevé.

Un photocopieur noir et blanc et couleurs en location sera installé à l'école par la même société que celle qui intervient à la mairie.

Le coût des copies couleurs a été renégocié pour l'école et la mairie. (septembre).

3 - TAP :

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, les horaires scolaires étaient différents pour les élèves de maternelle (TAP en début d'après-midi). Ce fonctionnement ne convenant pas (enfants fatigués, excités en arrivant sur le temps scolaire), il a été décidé, au cours du conseil d'école du 10 juin 2016, de modifier les horaires scolaires sur Souternon. La demande a été déposée auprès du Directeur Académique. Notre demande devrait être validée sans difficultés.

Le prochain comité de pilotage pour le PEDT sera le 1^{er} juillet 2016 à 20h30 en mairie de Grézolles. En juillet, il conviendra de procéder soit à la prolongation (incertaine puisque nos employées sont en fin de 2^{ème} année de contrat CUI) soit au renouvellement de notre personnel TAP/aide à la classe.

IV – FINANCES :

1 - Gestion locative :

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de ne plus confier la gestion locative des appartements communaux à l'agence GERBAY.

Le logement F1 de l'ancienne cure est disponible à la location depuis le 3 juin. Il convient de faire une publicité pour une recherche de locataire.

2 - Conseil Départemental :

Le 18 mai, les conseillers départementaux ont organisé une réunion d'information : Les enveloppes voiries et enveloppes de solidarité sont conservés. Les autres types d'aides seront attribués sur projets à présenter le plus rapidement possible (projets pour les 4 ans).

3 - Demandes de subventions à la commune :

Différentes demandes de subvention sont parvenues en mairie ; Elles seront examinées en septembre globalement.

4 - Biens sans maître :

La procédure « bien sans maître » sur la parcelle AA69 est arrivée à son terme. Les membres du conseil municipal délibèrent en faveur de l'intégration de cette formule dans les biens communaux. L'arrêté adéquat sera pris en parallèle.

5 - Avis sur le projet du Préfet :

Après lecture du second schéma proposé par le préfet dans le cadre de la fusion des communautés de communes, schéma identique au précédent pour notre Communauté de communes, les membres du conseil municipal se prononce majoritairement contre ce schéma :

- contre le projet du Préfet : 6 voix
- pour le projet du préfet : 1 voix
- abstention : 2 voix

Total des votants : 9

V – RISQUE MINIER :

Madame le Maire expose l'arrêté pris par le Préfet concernant les risques miniers potentiels, les études réalisées et projetées, les secteurs concernés et les conséquences en fonction de ces secteurs. Des informations complémentaires sont disponibles en mairie.

VI – QUESTIONS DIVERSES :

1 – Défibrillateurs :

La CCVAI a installé à la SOVA un défibrillateur.

Une formation est proposée à la SOVA par M. FUMI de la société Cardio secours, le **25 juin 2016 de 9h30 à 11h.**

Vous pouvez aussi vous rendre avec les mêmes horaires :

- salle de sports de Saint Germain Laval (pour associations, élus) : 18 juin
- salle de sports d'Amions (associations, élus) : 2 juillet

Pour le public :

- Pommiers : 28 mai
- Saint Paul de Vézelin : 4 juin

- Saint Martin la Sauveté : 16 juillet

2 - Compte-rendu de réunion avec le SIE de la Bombarde :

Le rapport sur la qualité de l'eau est disponible en mairie.

3 - Un camion Emmaüs pourra être positionné 2 demi-journées sur la commune de Grézolles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.